

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale de l'ASP 91

Château de Belleville à Gif de Gif sur Yvette

Mercredi 15 Mars 2023

Présents : G.BISSON, N.BOURLIOUX, M.C.CAGNIN, M.F. de MONES, H. de SACY, A.DESPALLIERES, M.FAIVRE, F.FROBERT, A.GALLET, A.KOSTAKIS, E.JOLIVET, A.JOUBERT, F.LAJ, B.LAPLANCHE, F.LAUPRETRE, D.LAWLESS, H.MARTIN du PONT, F.N'GUYEN, I.NICAUD, N.PERRIN, M.POTEVIN, J.SECHET, J.TAVASSOLI, F.TEISSIER.

Excusés et pouvoirs : J.P.BONICATTO (pouvoir donné à G.BISSON) N.BRULAIS (pouvoir donné à G.BISSON), O.BOULADOUX (pouvoir donné à A.GALLET), P.COURTOIS (pouvoir donné à G.BISSON), S. De LANGRE (pouvoir donné à G.BISSON), E.DIRIDOLLOU (pouvoir donné à I.NICAUD), P.HERAIL (pouvoir donné à G.BISSON), T.FREMONT (pouvoir donné à G.BISSON), A.LONGUIER (pouvoir donné à M.C.CAGNIN), M.PIAZZA (pouvoir donné à G.BISSON), C.QUINIOU (pouvoir donné à M.F. de MONES) J.SARRUT (pouvoir donné à F.LAUPRETRE), B.WARNEKE (pouvoir donné à M.F. de MONES)

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT GUY BISSON

Mesdames, Messieurs, chers bénévoles, chers adhérents,

Après un premier trimestre qui est resté impacté par la fin de la pandémie COVID, nous avons pu reprendre nos accompagnements dans des conditions quasi normales au sein des établissements où nous étions restés présent de façon adaptée à chacun d'eux. Nos équipes de bénévoles accompagnants ont pu reprendre leur mission au sein des services et auprès des patients, résidents et de leurs familles. L'accueil du personnel soignant nous a tout particulièrement touchés renforçant ainsi notre engagement. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe ASP91 pour avoir traversé cette longue période COVID, difficile pour tous et encore plus pour certains, en restant fidèles et mobilisés au profit de notre association. Le bilan de l'année 2022 reflète assez bien la reprise de nos actions et des réalisations engagées dans un contexte général redevenu «normal».

EFFECTIF ET STRUCTURE ASP 91

L'effectif à fin décembre est de 11 bénévoles accompagnants plus 4 en formation, 1 accompagnant est parti pour cause de déménagement, 1 est en pause ou en arrêt depuis septembre 2022, 7 sont dans l'équipe de recrutement dont 1 est aussi accompagnant et 2 pour le secrétariat et la trésorerie, soit un total de 19 bénévoles début 2023.

CONVENTIONS EN COURS

4 conventions actives avec les établissements suivants :

- Hôpital Dupuytren (Draveil) – service USP
- Hôpital Bligny (Briis sous Forge) – service USP
- Etablissement de santé La Martinière (Saclay) – EHPAD, SSR, UVP Alzheimer
- Réseaux NEPALE (Nord Essonne) et SPES (Sud Essonne)

Deux autres conventions sont en «pause», l'une avec le CHSF de Corbeil et l'autre avec l'hôpital d'Arpajon (service USP) en attente de reconstitution d'équipe.

BILAN CHIFFRE DES ACCOMPAGNEMENTS

- USP Dupuytren : 121 visites et 95 personnes accompagnées
- USP Bligny : 161 visites et 116 personnes accompagnées
- La Martinière : 71 visites et 92 personnes accompagnées
- Domicile : aucune sollicitation

Soit **353 visites** de patients (et de leurs proches) en 2022 et de plus de **1 400 heures** de présence.

23 groupes de paroles, animés par des psychologues, rémunérés par l'association, ont été assurés pour les équipes de bénévoles accompagnants.

RAPPEL DE NOTRE MISSION D'ACCOMPAGNANT :

- Maintenir une présence de la société civile auprès des patients atteints de maladie grave et évolutive, en fin de vie.
- Contribuer à soulager les douleurs psychiques, sociales et spirituelles.
- Promouvoir le développement des Soins Palliatifs et diffuser les droits des malades (directives anticipées...)

FORMATIONS

Dans le cadre des obligations de formations (1 formation au minimum par an) et d'un programme annuel proposé aux bénévoles, 5 modules ont été suivis par visioconférence et 2 bénévoles ont participé au séminaire de réflexion éthique sur les problèmes de fin de vie (organisé par le CEFAMA).

RECRUTEMENTS

- 20 candidatures reçues.
- 7 premiers entretiens.
- 3 candidats retenus pour rencontrer la psychologue accréditée.
- 3 candidats sélectionnés pour la session d'intégration.

COMMUNICATIONS

- Participation à 4 Forums des associations sur l'Essonne : Draveil, Gif/ Yvette, Les Ulis, Juvisy.
- Démarrage des travaux de refonte du site internet (mise en ligne au 1er Trimestre 2023).
- Actualisation de nos documents (brochures, supports de communication ..) avec modification du graphisme et insertion du logo de la Fédération Être là.
- Poursuite de notre participation au COLLECTIF Soins Palliatifs IdF regroupant 6 associations (AIM Jeanne Garnier - Petits frères des pauvres - Jalmav - Rivage - ASP Paris - ASP91) représentant +-700 bénévoles présents dans 83 établissements hospitaliers.

Action prioritaire de l'année : être acteur influent dans le cadre du projet de loi sur la fin de vie. Rencontres avec députés et sénateurs IdF (3 en Essonne). Elaboration et diffusion presse d'un communiqué «témoignages bénévoles» sur leurs vécus d'accompagnants auprès des patients en fin de vie. Rencontre avec des responsables en charge de la Convention citoyenne.

Fédération ÊTRE-LA : Pour rappel, l'ancienne fédération nationale UNASP a été dissoute et a été créée la nouvelle fédération ÊTRE-LA à laquelle nous sommes maintenant adhérent. Cette nouvelle entité regroupe à ce jour 47 associations, représentant près de 1300 bénévoles (France Métropolitaine et DOM), 400 conventions, plus de 20000 patients accompagnés (voir le nouveau site). ÊTRE-LA a été sollicité pour des interventions à la Convention Citoyenne.

PERSPECTIVES ET PLAN D' ACTIONS 2023

Priorité des priorités : **le recrutement de nouveaux bénévoles**, en intensifiant nos initiatives de communications (communiqués de presses locales, revues des communes, site internet, Forums, bouche à oreille autour de nous...). Mise en ligne du nouveau format de notre site internet (Mars 2023). Prévoir l'organisation de réunions publiques dans l'hypothèse d'une nouvelle loi sur la Fin de Vie.

TRESORERIE

Je vais laisser Anik Joubert, notre trésorière, vous informer de la situation financière de l'association, qui, vous pourrez le constater, est positive, permettant ainsi d'assurer la bonne continuité de l'ASP91 pour les années à venir. J'en profite pour la remercier chaleureusement pour la qualité de sa gestion tout au long des 10 ans au cours desquelles les intérêts de l'association ont été préservés et bonifiés. Anik nous a fait part de son souhait de passer le relais d'ici l'été, le temps de mettre en place la personne qui assurera la gestion de l'association. Je tiens à remercier chaleureusement toute la belle et grande équipe ASP91 pour son profond engagement et sa bienveillance auprès des patients accompagnés. Un grand merci reconnaissant à l'équipe recrutement, à Françoise Laj fidèle et vigilante quant à la bonne coordination et les formations des bénévoles, à Françoise Lauprêtre qui continue à assurer le secrétariat de l'association. J'adresse une pensée affectueuse à Joëlle de Sacy,

ancienne Présidente de l'ASP91, décédée le 6 octobre 2022. Joëlle a été pour nous tous un parfait exemple de par ses valeurs profondément humaines et ce jusqu'au bout. Un remerciement appuyé à Marie-France de Monès de m'avoir fait confiance lorsqu'elle m'a confié il y a 10 ans la présidence dans un contexte délicat. Relais que je vais à mon tour transmettre à Isabelle Nicaud, notre future Présidente. Tous mes vœux de réussite à toi Isabelle qui saura faire bénéficier l'ASP 91 de ta grande connaissance et de tes compétences, sans oublier tes réalisations à la Marinière (salon des familles.....) Grâce à ceux d'hier et d'aujourd'hui, j'ai eu le grand honneur et le plaisir d'être à vos côtés et de servir pendant plus de 10 ans les Soins Palliatifs en tant qu'accompagnant et président.

« Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu » (Proverbe Tsigane)

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER D'A. JOUBERT

Notre exercice comptable correspond à l'année civile. Le tableau qui vous est remis regroupe (pour mémoire le compte de résultat 2021 et le prévisionnel 2022) ainsi que **le compte de résultat 2022 et le prévisionnel 2023**. L'activité de l'ASP 91 a repris à peu près normalement en 2022 selon les divers lieux :

Au chapitre des **DÉPENSES du Compte de résultat 2022**, les postes principaux sont :

1 - les dépenses de formation qui représentent normalement 65% de notre budget et regroupent GP, entretien de sélection, formation initiale, formation continue et congrès.
Total en 2022 : 5 407 € au lieu de 10 670 prévu

Groupes de parole : 3 808 € au lieu de 5 085 € prévu.

Sélection : 3 entretiens : 300 € au lieu de 5 à 6 prévus.

Formation initiale : 3 SIO 1 à 105 € (Session d'information et d'orientation) facturé en 2022 (2 autres ont eu lieu en fin d'année et seront facturés en 2023) et 0 SI (Session d'intégration).

Formation continue : 7 formations : 485 €

Congrès : 1 participante au Congrès SFAP à Bordeaux : 709 €

2 - Dépenses de fonctionnement : (normalement 45% de notre budget)
Total en 2022 : 5 494 € au lieu de 5 345 € prévu.

Pas de conférence de sensibilisation Publicité

Site Internet : 1 527 € pour la mise à jour d'internet au lieu de 1 300 € prévu. Correspond à la maintenance du site, nouveaux dépliants et Roll up, acompte sur la refonte totale du site (coût : 2 475 €) qui sera terminée en 2023.

AG : 47 € au lieu de 100 € (reste de boissons de 2021). Les membres bénévoles apportent salé et sucré pour le pot qui suit l'AG.

Déplacements : 414 € au lieu des 500 € prévu. Plus de réunion en visioconférence.

Réceptions : 918 € au lieu de 600 € prévu. Repas des CA (2), RU du CHSF, équipe Bligny, journaliste.....

Documentation : 400 € au lieu de 200 €. Achat de divers livres sur la fin de vie pour les équipes.

Cotisations : SFAP, ETRE-LA, SPES, NEPALE : 605€ (petite augmentation)

Fournitures de bureau, Poste, Télécom, Prime d'assurance et Achats spéciaux : 1 486 € au lieu de 1586 € prévu.

Nouvelle dépense depuis 2021 : Services bancaires : 100 €

Total : 10 901 € au lieu des 16 015 € prévu, différence qui vient en grande partie de la diminution des dépenses de formation.

RECETTES :

Subvention CNAM/SFAP donné pour la formation : 2 212 €. Cette subvention correspond à un remboursement de 50% des dépenses de formation et à 40% des dépenses pour les Congrès (3 participants maxi). Elle est versée en 2 fois : le solde de l'année précédente et un acompte sur le budget prévisionnel.

CPAM : 0 €. Pas de dossier fait vu l'état de nos finances. Nous n'avions plus de subvention depuis 2014 jusqu'en 2018 où nous avons signé une convention avec la CPAM pour 3 ans. (379 € en 2018, 100 € en 2019, 100 € en 2020, 50 € en 2021)

Conseil départemental : 0 €. Nous avons fait un dossier auprès de la « Conférence des financeurs de l'Essonne » demandant 1 000 € pour la mise en place d'un chariot Snoelzen pour les résidents D'EPHAD. Ce dossier n'a pu être accepté. Nous n'avions plus rien depuis 2015. (Années avant 2015 : 3 500 € à 4 000 €) 300 € en 2019 et 300 € en 2020 et 1 000 € en 2021.

Mairies : 1 930 € (idem à l'année dernière). Gif 600 € - Juvisy sur Orge 250 € - Corbeil 300 € - Evry 300 € - Fontenay les Briis 0 € - Draveil 300 € - Egly : 180 € Dons Lyons Club : 500 € (idem à l'année dernière).

Cotisations des membres et adhérents : à peu près idem bénévoles et bienfaiteurs 4 065 € (-555 € cette année)

Dons : 3 582 € (+ 266 €)

On peut noter au fil des années une nette augmentation des recettes pour les dons et cotisations : 2013 : 2 381€ 2014 : 2 850€ 2015 : 4 095 € (1 000€ AJL La Martinière) 2016 : 5 375€ (1 000€ La Martinière + dons décès Yves Guépin) 2017 : 7 045€ (1 000€ La Martinière – 1 000€ CHB Bligny) 2018 : 8 218 € (Association Arpavie : 500 € - dons divers + AJL La Martinière et CHB Bligny). 2019 : 8 531 € (1 000€ CHB Bligny - 1 000€ La Martinière – 447 € Association « Des auteurs et des voix»). Diminution en 2020 : 6 220 € Augmentation en 2021 : 7 936 € En 2022 : 7 647 €

Les cotisations et dons représentent cette année **60 % de nos recettes**, ce qui est très important.

Participation des bénévoles aux formations : 165€ (3 Sessions d'information et d'orientation) 55 € donné par chaque nouveau bénévole au début de sa formation. Le coût réel est de 310€ - 55 € = 255 €.

Produits financiers : Intérêts du Livret A : 179 € au 1er janvier 2022

Total des recettes : 12 633 €



Le résultat de l'exercice 2022 est donc de : + 1 731 €

Au 31 décembre 2022 nous avons 47 747 € en banque

Passons à la dernière colonne de la feuille qui vous a été remise et qui correspond au **budget prévisionnel 2023** préparé en octobre 2022 et revu au CA du 18 octobre 2022.

Le budget prévisionnel 2023 est assez proche du budget prévisionnel 2022. Il s'équilibre à 16 725 € en prenant 6 985 € sur nos réserves.

Pour les dépenses : Nous avons plus ou moins repris le prévisionnel 2022.

Groupes de parole : 5 445 € au lieu de 5 085 € Site internet : 2 500 € au lieu de 1 300 € dû à la refonte totale du site internet. Une partie a déjà été prise sur le budget 2022. Le reste est pratiquement identique : un peu moins en sélection, formation initiale et formation continue par manque de nouveaux bénévoles. Ajout de frais pour les services bancaires : 90 €

Pour les recettes : Budget revu à la baisse

La subvention CNAM/SFAP passe de 5 000 € à 4 000 €. Pas de dossier auprès de la CPAM et auprès du Conseil départemental. Pour le reste, nous espérons avoir plus que ce que nous avons prévu tant pour les subventions des mairies que pour les dons et cotisations.

Je tiens, en tant que trésorière, à remercier notre Président pour toute son action au sein du bureau, pour ses accompagnements qu'il a repris à Bligny, pour son implication auprès des diverses instances : ETRE-LA, le Collectif, représentant au Comité des Usagers, auprès des députés, etc... Merci aussi pour ses sollicitations actives d'appel aux dons auprès de ses amis et connaissances.

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

		Réalisé 2021	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
N° de compte	Intitulé	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépense
6220xx	Groupes de Parole	2 744,00 €	5 085 €	3 808,00 €	5 445 €
622001	Sélection -	100,00 €	560 €	300,00 €	400 €
604001	Formation initiale ASP F		735 €	105,00 €	525 €
604002	Formation continue	240,00 €	1 460 €	485,00 €	900 €
604003	Congrès		2 830 €	708,75 €	2 600 €
623300	Conférence (sensibilisation)		500 €		500 €
623000	Publicité - Relations publiques - Site internet	224,55 €	1 300 €	1 526,71 €	2 500 €
618500	AG annuelle		100 €	47,00 €	100 €
625100	Déplacements	108,83 €	500 €	413,53 €	500 €
625700	Réceptions	134,80 €	600 €	917,74 €	700 €
618100	Documentation	106,67 €	200 €	400,05 €	300 €
628100	Concours divers - Cotisations Sfap, Unasp	530,00 €	560 €	605,00 €	600 €
606400	Fournitures de bureau	632,95 €	750 €	650,55 €	750 €
606800	Achats spéciaux	59,99 €	100 €	132,98 €	100 €
616000	Primes d'assurance	113,65 €	115 €	109,70 €	115 €
626100	Poste	301,66 €	370 €	346,88 €	350 €
626200	Telecom	204,00 €	250 €	244,80 €	250 €
627000	Services bancaires	85,00 €		100,00 €	90 €
671300	Dons	1 762,00 €			
	Total dépenses	7 348,10 €	16 015 €	10 901,89 €	16 725 €
		Recettes	Recettes	Recettes	Recettes
740001	Subvention de formation Cnam-Sfap	346,52 €	5 000 €	2 212,00 €	4 000 €
740002	Subvention de fonctionnement Cnam	50,00 €	100 €		
740003	Subvention du Conseil Départemental	1 000 €	1 000 €		
7410xx	Subventions des Mairies	1 930,00 €	1 600 €	1 930,00 €	1 600 €
741011	Don Lyons Club	500,00 €	200 €	500,00 €	300 €
756000	Cotisations des Membres et adhérents	4 620,00 €	2 000 €	4 065,00 €	2 000 €
757000	Dons de particuliers	3 316,00 €	1 500 €	3 582,00 €	1 500 €
758501	Participation des bénévoles aux formations		165 €	165,00 €	220 €
768001	Produits financiers Intérêts Livret A	123,25 €	120 €	179,00 €	120 €
770000	Prod. Exc. Ass Des auteurs et des voix	250,50 €			
778000	Autres produits exceptionnels				
	Total recettes	12 136,27 €	11 685 €	12 633,01 €	9 740 €
	Résultat de l'exercice : perte		4 330 €		6 985 €
	Résultat de l'exercice : bénéfice	4 788,17 €		1 731,32 €	